

St Denis, le 2 avril 2025

Monsieur le Recteur

Rectorat de La Réunion  
24, Avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 SAINT DENIS CEDEX 9

**Objet : Maintien du traitement des personnels en congé de maladie pour le chikungunya**

Monsieur Le Recteur,

En cette période d'épidémie où la population Réunionnaise est de plus en plus impactée par le chikungunya, la FNEC-FP FO de La Réunion vous demande de ne pas appliquer de jour de carence, ni de diminution des indemnités journalières pour les personnels du privé, et de maintenir le traitement à 100 % au lieu de 90 % aux fonctionnaires en congé de maladie.

Ce serait une mesure de bon sens et accordée à titre exceptionnel comme ça été le cas pour le covid.

Veuillez recevoir Monsieur le Recteur, mes salutations distinguées.

Jean Paul PAQUIRY



Coordonnateur Académique